

Sénat/Agence nationale des parcs nationaux Explication de texte de Lee White

M.A.M
Libreville/Gabon

Le secrétaire exécutif de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) est allé présenter aux sénateurs, hier, la structure dont il a la charge. La rencontre a eue lieu au Palais Omar Bongo Ondimba en présence du président de l'institution, Lucie Milebou Aubusson.



Photo : Yeyet-Philippe



Photo : Yeyet-Philippe

Le secrétaire exécutif de l'ANPN, Lee White (photo de droite cravate verte) au Sénat pour présenter sa structure aux parlementaires.

PRESENTER et définir le fonctionnement de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN). Voilà l'exercice auquel s'est plié, hier au palais Omar Bongo Ondimba, le secrétaire exécutif de l'ANPN, Lee White. L'hôte des élus a saisi cette occasion pour dérouler les caractéristiques de sa structure et ce, en présence du président du Sénat, Lucie Milebou

Aubusson. Missions de protection, de gestion, de valorisation sont, entre autres, les éléments sur lesquels les sénateurs et leur interlocuteur ont échangé. En clair, Lee White a signifié à l'assistance que l'agence dont il a la charge est un établissement public à caractère scientifique et environnemental, doté de la personnalité morale et

bénéficiant d'une autonomie administrative et financière. Au nombre de ses missions, elle veille à assurer la protection des parcs et de leurs ressources naturelles, gérer le réseau des parcs nationaux et des aires protégées sous mandat ANPN, valoriser les parcs et leurs ressources, au même titre que leurs zones tampons et périphériques, etc.

Aussi, convient-il de souligner que s'inscrivant dans le pilier "Gabon vert" du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), l'ANPN a la charge de mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière de conservation et de valorisation des ressources biologiques dans les parcs. Par ailleurs, les sénateurs ont pu suivre avec le secrétaire exécutif, l'évolution de

l'ANPN de 2009 à ce jour. En effet, renforcée par le gouvernement, le volume d'activités de ladite structure a augmenté. C'est ce qu'a laissé entendre Lee White, qui n'a pas manqué de souligner la réorganisation de ses services pour l'arrimer à l'intensité de ses activités. Non sans mentionner le budget alloué à l'ANPN par l'Etat, le secrétaire exécutif

a toutefois déploré les mises à disposition tardives des tranches d'investissement qui, "pénalisent l'ANPN dans son programme d'acquisition des biens et perturbe fortement les activités de terrain". Néanmoins, les ressources extérieures participent tout de même à la réalisation de certaines activités prévues dans les treize parcs nationaux.

Vie des partis/Point de presse du président du PSD

Maganga Moussavou fustige le comportement des policiers

Eric LAPETHA
Libreville/Gabon

Le président du Parti social-démocrate (PSD), Pierre-Claver Maganga Moussavou a donné un point de presse à sa résidence de Bas-de Gué-Gué, le week-end dernier. Occasion pour lui d'aborder plusieurs sujets d'actualité dans notre pays.

A mi-parcours d'une tournée nationale entamée depuis plusieurs semaines par l'intérieur du pays et qui se poursuit dans certains quartiers de Libreville, le président du Parti social démocrate (PSD),

Pierre-Claver Maganga Moussavou a tenu un point de presse pour faire le bilan de la première étape, et donner sa position sur quelques sujets d'actualité nationale. Cet échange avec les représentants des médias a eu lieu, le week-end écoulé, à sa résidence des Bas-de Gué-Gué. Tirant les enseignements de la première partie de sa tournée, le leader du PSD a relevé pour le regretter que le nombre de compatriotes vivant sans pièces d'identité nationale est très élevé. Toute chose l'ayant conduit à se poser la question de savoir "pourquoi le gouvernement se complait-il à gérer une population

sans identité ?" Sur ce, l'orateur a instamment exhorté les pouvoirs publics à se pencher sur la question. «J'invite le président de la République, Ali Bongo Ondimba et son gouvernement à prendre les mesures appropriées pour l'établissement des pièces en invitant les tribunaux de première instance à s'investir dans cette mission, sans rien exiger à une population démunie, défavorisée, qu'il convient tout simplement d'intégrer d'urgence dans la communauté», a déclaré le maire de Mouila. Puis, il a dit ce qu'il pensait de la campagne de sensibilisation qu'anime, depuis la semaine dernière, la Cour

Constitutionnelle. Tout en saluant l'initiative, M. Maganga Moussavou estime, cependant, que ces retrouvailles auraient plus d'impacts si cette initiative n'avait pas un coût financier, comme lors des scrutins. «On observe in fine que la Cour Constitutionnelle ponctionne plus de moyens financiers à ces occasions tout en fermant les yeux et en bouchant les oreilles sur l'absence de financement des partis politiques de l'opposition», a-t-il déploré. Abordant enfin les tristes événements survenus récemment dans notre pays et impliquant les agents de police (décès d'un jeune



Photo : Eric LAPETHA

Pierre-Claver Maganga Moussavou, le président du Parti social démocrate (PSD).

compatriote commerçant et la vidéo des commerçantes dénudées), Pierre-Claver Maganga Moussavou a fustigé leurs comportements tout en qualifiant leurs méthodes de "peu orthodoxes."

Opération de révision de la liste électorale

Minlama Mintogo encourage ses compatriotes à se faire enrôler

M.A.M
Libreville/Gabon

Lors d'une déclaration faite dernièrement, le président de l'Observatoire national de la démocratie a invité les Gabonais et les Gabonaises à participer à cette "importante" opération lancée par le gouvernement.



Photo : DR

Dieudonné Minlama Mintogo, président de l'Observatoire national de la démocratie.

"UN citoyen non inscrit n'existe pas, il ne peut ni influencer le débat politique, ni peser dans la vie de la nation". Ces quelques mots sont de Dieudonné Minlama Mintogo, président de l'Observatoire national de la démocratie s'adressant récemment aux populations. Sa sortie médiatique avait pour unique objectif d'inciter les citoyens gabonais à participer au processus de révision de la liste électorale.

Ceci, afin de mieux affronter les échéances électorales à venir. Selon lui, cette opération est également l'opportunité pour ceux n'ayant pas pu le faire lors de la dernière révision de se racheter. Il a ensuite exhorté les jeunes à peine en âge de voter à se mobiliser. "Pour les jeunes

qui viennent d'avoir 18 ans, a-t-il dit, c'est l'occasion d'affirmer leur majorité et c'est le moment pour eux de faire partie de la frange des citoyens qui décident de l'avenir de la nation". Vu l'importance que revêt les prochaines élections qui, selon le président de l'Observatoire national de la démocratie "vont constituer un tournant décisif pour la vie de notre jeune nation", il est plus que "crucial" que chaque Gabonais exprime son choix. Par ailleurs, constatant les résultats dits positifs enregistrés par la Francophonie au Togo et en Guinée en matière de fichier électoral, Minlama Mintogo estime que "l'implication de cette institution dans toutes les phases de l'organisation des prochaines élections nous permettra d'avoir une liste électorale acceptable".

GRAND JEU CONCOURS
1^{er} QUOTIDIEN 10 ANS
Du 9 au 28 Nov. 2015
Participez en répondant chaque jour aux questions publiées dans L'UNION
BONNE CHANCE A TOUS ?

2^e ou 3^e Prix
un Scooter PVA200

4^e ou 7^e Prix
Tablettes

10^e ou 20^e Prix
un Micro-ordinateur

21^e ou 28^e Prix
un Label DVD

N° VIII

1^{er} Prix un Renault DUSTER

Et bien d'autres lots à gagner !

Question n° 15 :

Combien d'emplois directs ont été créés lors de l'ouverture du Complexe métallurgique de Moanda (C2M) ?

A) 115 emplois
B) 432 emplois
C) 327 emplois

Une nouvelle école de formation aux métiers de la métallurgie ouvrira bientôt ses portes à Moanda : quel sera son nom ?

Question n° 16 :

Dans quelle province du Gabon se situe la zone économique spéciale (ZES) de Nkok ?

A) Dans l'Estuaire
B) Dans le Moyen-Ogooué
C) Dans le Haut-Ogooué